

**PROCÈS-VERBAL DE LA 131^e RÉUNION
Conseil d'administration de l'ACREQ
tenue le mercredi, 17 août 2022**

9 h 30

**5600, boulevard des Galeries, Québec, QC G2K 2B4
Bureau 610**

et

**le lundi, 5 septembre 2022 à compter de 19 h 30
par visioconférence**

Étaient présents : Claude Ménard, vice-président
France David, secrétaire
Michel Houde, président
Jacques Thibault, trésorier
Lise Lefebvre, directrice

1.0 Accueil et vérification des présences

Constatant le quorum, le président de l'ACREQ, Michel Houde, souhaite la bienvenue aux administrateurs et annonce l'ouverture de la 131^e réunion du Conseil d'administration, le mercredi, 17 août 2022 à 9 h 30.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Claude Ménard PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

Point 12.1 Cartes de membres

1. Accueil et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal et suivi de la 130^e réunion tenue par visioconférence le 5 juin 2022
 - 3.2 Regard et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 14 juin 2022
4. Administration :
 - 4.1 Correspondance
 - 4.2 Archives
 - 4.2.1 Archivages des documents des membres du CA
 - 4.2.2 Signature des procès-verbaux
 - 4.2.3 État de la numérisation des documents d'archives
 - 4.2.4 Organisation du bureau
 - 4.3 Attribution des rôles et responsabilités
 - 4.3.1 Dossiers et responsabilités
 - 4.3.2 Qui fait quoi ?
 - 4.4 Rencontre avec le PDG de l'AQCS
 - 4.5 Proposition de l'AQDER
 - 4.6 Congrès 2023
 - 4.6.1 Date et lieu
 - 4.6.2 Rencontre avec le comité
 - 4.6.3 Organisation du 20^e anniversaire : liste d'invités et événements particuliers
 - 4.6.4 Assemblée générale, juin 2023
 - 4.7 Effectifs
 - 4.7.1 Acceptation et accueil des nouveaux membres (Art. 4.2) décès et départ

5. Vie de section
 - 5.1 Budget des sections : état de situation et envoi
 - 5.2 Calendrier des rencontres des sections 2022-2023
 - 5.3 Suivi des élections dans les sections
 - 5.4 Tables des présidentes et des présidents de section 2022-2023 : date et lieu
6. Plan d'action 2022-2023
 - 6.1 Planification des actions à poser en lien avec les 4 objectifs
7. Site Internet
 - 7.1 Développement en 2022-2023
8. Trésorerie
 - 8.1 Approbation des comptes de mars et avril 2022
 - 8.2 Approbation des comptes de mai, juin et juillet 2022
 - 8.3 Rapport financier au 31 juillet 2022
 - 8.4 Formulaire de Rapport de dépenses révisé
9. Dossier RRPE : suivi
10. Dossier des assurances collectives : suivi
11. Dossier La Personnelle : suivi
12. Divers
 - 12.1 Cartes de membre
13. Rencontres du CA 2022-2023
 - 13.1 Calendrier et mention de visioconférence ou de présentiel
14. Clôture de la rencontre

Résolution CA – 20220717- 918 Adoptée à l'unanimité

3.0 Procès-verbaux

- 3.1 Adoption du procès-verbal et suivi de la 130^e réunion tenue par visioconférence le 5 juin 2022

Le président passe en revue les différents points du procès-verbal de la 130^e réunion du CA.

Jacques Thibault PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la 130^e réunion du CA tel que présenté.

Résolution CA – 20220717- 919 Adoptée à l'unanimité

Suivi au procès-verbal de la 130^e réunion tenue le 5 juin 2022

Il n'y a aucun point en suivi.

- 3.2 Regard et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 14 juin 2022

Le président passe en revue le procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 14 juin 2022.

Au point « Vœux de l'Assemblée », les administrateurs ont pris acte des demandes formulées afin d'en assurer le suivi.

▪ Vœux no 1 :

Que sur les listes de membres, l'ACREQ ajoute une colonne où serait indiquée la date où la personne a pris sa retraite.

Que sur les listes de membres, l'ACREQ retire les informations relatives au nom, au prénom et au genre du conjoint ou de la conjointe.

À cette demande, le Conseil d'administration s'assurera que l'information relative à la date de prise de retraite soit ajoutée à la liste de membres transmise aux présidences de section.

Pour ce qui est de la demande relative aux nom, prénom et genre du conjoint ou de la conjointe, le Conseil d'administration s'assurera de retirer le genre du conjoint ou de la conjointe. Toutefois, les administrateurs jugent important de connaître les nom et prénom du conjoint ou de la conjointe.

▪ Vœux no 2 :

CONSIDÉRANT les actifs monétaires accumulés de l'ordre de 160 000 \$ déposés au dernier Bilan financier 2021-2022, dégager un montant monétaire de 5 000 \$ pour augmenter le « membership ».

PROPOSITION de prévoir un incitatif de 25 \$ par membre nouvellement recruté et versé au budget de la section et un montant additionnel de 200 \$ pour une section dépassant l'augmentation de 10% du nombre de membres.

À cette demande, le Conseil d'administration maintient l'allocation aux sections de 25 \$ par nouveau membre régulier.

▪ Vœux no 3 :

CONSIDÉRANT la baisse des effectifs constatée au Bilan 2021-2022;

CONSIDÉRANT que lors de consultation large en 2014-2016 auprès des sections (membres et présidents (es), une volonté de réaliser des activités attractives dans les sections par le biais de sessions de formation financées en partie par l'ACREQ et autres activités co-financées a été proposés;

CONSIDÉRANT que ces réalisations pendant les années 2015-2017 ont contribué à maintenir et augmenter légèrement le « membership » de l'ACREQ;

CONSIDÉRANT les actifs monétaires accumulés de l'ordre de 160 000 \$ déposés au dernier Bilan financier 2021-2022;

PROPOSITION de dégager un montant monétaire de 25 000 \$ pour insuffler un nouveau DYNAMISME 2.0 pour les sections.

À cette demande, le Conseil d'administration a dégagé au budget 2022-2023 une somme de 2 000 \$ pour soutenir les projets spéciaux de formation organisés par les sections.

▪ Vœux no 4 :

CONSIDÉRANT les actifs monétaires accumulés de l'ordre de 160 000 \$ déposés au dernier Bilan financier 2021-2022;

PROPOSITION à l'effet que le CA se penche sur des règles de gouvernance ou des principes de bonnes pratiques pour affecter un pourcentage des surplus accumulés selon un modèle multiple, à savoir :

- Réserve pour le Congrès;
- Cible en % des surplus pour un montant réservé pour le DYNAMISME 2.0 des sections;
- Cible en % des surplus pour redistribution vers les membres;
- Etc.
- Liste non-exhaustive à développer.

À cette demande, le Conseil d'administration demeure à l'écoute des besoins des sections dans le plus grand respect de la mission de l'Association.

4.0 Administration :

4.1 Correspondance

- Courriel de La Personnelle : ristourne de 100 \$ aux assurés

Le représentant de La Personnelle, Stéphane David, a acheminé une demande d'autorisation permettant à La Personnelle de remettre une ristourne de 100 \$ à tous les assurés Auto et Habitation en novembre 2022.

En réponse à cette demande, le président et le Conseil d'administration se sont prononcés en faveur de l'envoi de ces ristournes aux membres de l'ACREQ assurés chez La Personnelle.

4.2 Archives :

4.2.1 Archivage des documents des membres du CA

Le président souligne l'importance de conserver l'historique de chacun des dossiers qui sont traités par les membres du Conseil d'administration.

Les administrateurs ont été sensibilisés à la nécessité de conserver les documents afin de les archiver de façon numérique.

Ce point fera l'objet d'une réunion spéciale du Conseil d'administration.

4.2.2 Signature des procès-verbaux

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration qui ont eu lieu durant les années de pandémie seront signés sous peu.

4.2.3 État de la numérisation des documents d'archives

L'ensemble des fichiers de l'ACREQ de 2002 à 2019 ont été numérisés. Les documents traités après décembre 2019 seront à numériser ultérieurement.

4.2.4 Organisation du bureau

Un bureau et des filières ont été aménagés chez l'adjointe administrative. L'aménagement du bureau au siège social de l'ACREQ sis au 5600, boulevard des Galeries à Québec sera revu sous peu afin de mieux répondre aux besoins de l'Association.

4.3 Attribution des rôles et responsabilités

4.3.1 Dossiers et responsabilités

Le président passe en revue la distribution des dossiers et des responsabilités entre les administrateurs du Conseil d'administration.

Le document a été mis à jour et sera déposé sur le site Internet de l'ACREQ.

4.3.2 Qui fait quoi ?

Le document sera harmonisé avec le document Dossiers et responsabilités et sera déposé sur le site Internet de l'ACREQ.

4.4 Rencontre avec le PDG de l'AQCS

Le président et le trésorier de l'ACREQ ont rencontré le président-directeur-général de l'AQCS, Jean-François Parent, le 16 août dernier. La rencontre s'est avérée positive et a permis de réitérer les engagements établis entre les deux associations.

4.5 Proposition de l'AQDER

Le président présente aux administrateurs une proposition reçue du président de l'AQDER. Le Conseil d'administration a échangé par la suite sur la proposition présentée qui n'a pas été retenue.

4.6 Congrès 2023

4.6.1 Date et lieu

Le Congrès 2023 aura lieu au Holiday Inn Laval les 13 et 14 juin 2023.

4.6.2 Rencontre avec le comité

Point reporté.

4.6.3 Organisation du 20^e anniversaire : liste d'invités et événements particuliers

Point reporté.

4.6.4 Assemblée générale de juin 2023

Point reporté.

4.7 Effectifs

4.7.1 Acceptation et accueil des nouveaux membres (Art. 4.2), décès et départs

Nouveaux membres

CONSIDÉRANT la réception de huit (8) nouvelles demandes d'adhésion à l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ), Lise Lefebvre PROPOSE que le Conseil d'administration accepte comme membre de l'ACREQ, les personnes qui ont soumis une demande d'adhésion et dont les noms figurent au tableau ci-dessous.

Section	Catégories	Nom et prénom
Laval	Membre régulier	Brigitte Lemieux
Navigateurs	Membre régulier	Louise Roberge
Lac-Témiscamingue	Membre régulier	Martin Lefebvre
Beauce-Etchemin	Membre régulier	Lily Fournier
Navigateurs	Membre régulier	Richard Dion
Phares-et-Monts	Membre associée	Renée Parent
KRTB	Membre associée	Louise Rémillard
Beauce-Etchemin	Membre associée	Pauline Rodrigue-Isabel

Résolution CA – 20220817-920 Adoptée à l'unanimité

Décès

CONSIDÉRANT la réception de sept (7) avis de décès de membres de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ) survenus récemment.

Les membres du Conseil d'administration prennent acte des décès annoncés et tiennent à offrir leurs plus vives sympathies aux familles éprouvées.

Section	Nom et prénom
Capitale Nationale	Robert Lefebvre
Rive-Sud	Réal Brazeau
Charlevoix	Yvon Gagnon
Rive-Sud	Gérald Dulude

De la Jonquière	M. Edouard Lapierre
Capitale nationale	Réal Beaumont
Capitale nationale	Roger Giroux
Pointe-de-l'Île	Jean Tondreau
Capitale nationale	Guy Goulet
Outaouais	Line Allaire

Ajournement de la 131^e rencontre du CA

CONSIDÉRANT les points à traiter à l'ordre du jour, France David PROPOSE l'ajournement de la 131^e réunion du conseil d'administration à 17 h 30. La rencontre se poursuivra le lundi 5 septembre 2022 à compter de 19 h 30.

Résolution CA – 20220817-921 Adoptée à l'unanimité

Réouverture de la 131^e rencontre du CA

Constatant le quorum, le président souhaite à nouveau la bienvenue aux membres.

Par la suite, France David, PROPOSE la réouverture de la 131^e réunion du Conseil d'administration de l'ACREQ à 19 h 30 le 5 septembre 2022.

Résolution CA – 20220905-922 Adoptée à l'unanimité

5.0 Vie de section

5.1 Budget des sections : état de situation et envoi

Le trésorier présente l'état de situation des budgets des sections. Le document *Budget des sections* sera d'abord transmis aux administrateurs et par la suite, il sera acheminé aux présidences de section au cours du mois de septembre 2022.

5.2 Calendrier des rencontres des sections 2022-2023

Le Conseil d'administration prévoit rencontrer au cours de l'année 2022-2023 les membres de la région 02 (Saguenay-Lac-St-Jean), de la région 03 (Capitale nationale, Charlevoix et Portneuf) et de la région 16 (Rive-Sud-Montérégie).

À ce jour, la rencontre des membres de la région 02 au Saguenay-Lac-St-Jean a été confirmée et aura lieu le lundi 17 octobre 2022 à compter de 9 h 30.

La rencontre avec les membres de la région 16 aurait lieu le 23 novembre 2022.

La rencontre avec les membres de la région 03 aurait lieu le 15 mars 2023.

5.3 Suivi des élections dans les sections

Le président assurera le suivi de ce dossier auprès de l'adjointe administrative.

5.4 Tables des présidentes et des présidents de section 2022-2023 : date et lieu

La prochaine Table des présidentes et des présidents aura lieu par visioconférence le 6 décembre 2022 à compter de 19 h 00.

6.0 Plan d'action 2022-2023 :

6.1 Planification des actions à poser en lien avec les 4 objectifs

Le Conseil d'administration a dressé la liste des actions à réaliser au cours de l'année 2022-2023.

7.0 Site Internet :

7.1 Développement en 2022-2023

La responsable du site Internet et le responsable de l'informatique ont présenté l'état de situation en lien avec la diffusion des listes de membres via le site Internet de l'ACREQ. Le dossier sera à l'étude au cours de l'automne après consultation des représentants de l'ARS et de l'AQCS.

8.0 Trésorerie :

8.1 Approbation des comptes de mars et avril 2022

Le trésorier dépose le document des débours pour ces deux (2) périodes.

Période 11. Du 2022/03/01 au 2022/03/31

▪ Chèques : aucun	0,00 \$
▪ Paiements électroniques :	12 750,26 \$
▪ Frais bancaires :	5,95 \$

**Total des dépenses pour la période
du 1^{er} au 31 mars 2022**

12 756,21 \$

Période 12. Du 2021/04/01 au 2022/04/30

▪ Chèques : aucun	0,00 \$
▪ Paiements électroniques :	6 920,05 \$
▪ Frais bancaires :	5,95 \$

Total des dépenses pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022	6 926,00 \$
--	--------------------

CONSIDÉRANT les données présentées par le trésorier, Lise Lefebvre
PROPOSE que le Conseil d'administration accepte les dépenses des mois de
mars et avril 2022 qui apparaissent au journal des débours pour ces deux
périodes.

Résolution CA – 20220905-923 Adoptée à l'unanimité

8.2 Approbation des comptes de mai, juin et juillet 2022

Le trésorier dépose le document des débours pour ces trois (3) périodes.

Période 01. Du 2022/05/01 au 2022/05/31

▪ Chèques : aucun	0,00 \$
▪ Paiements électroniques :	2 374,62 \$
▪ Frais bancaires :	5,95 \$

Total des dépenses pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022	2 280,57 \$
--	--------------------

Période 02. Du 2021/06/01 au 2022/06/30

▪ Chèques : aucun	0,00 \$
▪ Paiements électroniques :	4 204,73 \$
▪ Frais bancaires :	5,95 \$

Total des dépenses pour la période du 1^{er} au 30 juin 2022	4 210,68 \$
---	--------------------

Période 03. Du 2021/07/01 au 2022/07/31

▪ Chèques : aucun	0,00 \$
▪ Paiements électroniques :	1 603,47 \$
▪ Frais bancaires :	5,95 \$

Total des dépenses pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2022	1 609,42 \$
--	--------------------

CONSIDÉRANT les données présentées par le trésorier, Claude Ménard
PROPOSE que le Conseil d'administration accepte les dépenses des mois de
mai, juin et juillet 2022 qui apparaissent au journal des débours pour ces trois
périodes.

Résolution CA – 20220905-924 Adoptée à l'unanimité

8.3 Rapport financier au 31 juillet 2022

Le trésorier présente le rapport financier de l'Association en date du 31 juillet 2022.

8.4 Formulaire de rapport de dépenses révisé

Le formulaire de rapport de dépenses révisé a été présenté par le trésorier. Le document a également été déposé sur le site Internet de l'ACREQ.

9.0 Dossier RRPE : suivi

Le responsable du dossier présente l'état situation à la suite des récents développements dans le développement de l'action collective.

10.0 Dossier des assurances collectives : suivi

Le responsable du dossier présente l'état situation à la suite des récents développements au niveau des assurances collectives.

11.0 Dossier La Personnelle : suivi

Une rencontre aura lieu le 6 octobre 2022 entre la responsable du dossier La Personnelle et Stéphane David, représentant de La Personnelle concernant le Plan d'affaires 2019-2024 de l'ACREQ.

12.0 Divers

12.1 Cartes de membres

Les cartes de membres seront renouvelées et transmises aux membres en version papier imprimable. La nouvelle adresse de l'ACREQ sera inscrite sur cette carte de membres. Jacques Thibault assurera le suivi du dossier.

13.0 Rencontres du CA 2022-2023

13.1 Calendrier et mention de visioconférence ou de présentiel

Le calendrier des rencontres du Conseil d'administration a été mis à jour.

14.0 Clôture de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, Jacques Thibault PROPOSE la levée de la 131^e réunion du Conseil d'administration à 21 h 06.

Résolution CA – 20220905-925 Adoptée à l'unanimité

France David
secrétaire

Michel Houde
président